

## Lieu de vie et d'accueil «La Barbamaison»

**Cécile & Hervé Séjourné**

Gérants & Permanents du lieu de vie

42 grand'rue, Couhé 86700 Valence en Poitou  
Tel : 06 84 84 69 32

Mail : [contact@labarbamaison.fr](mailto:contact@labarbamaison.fr)  
<http://labarbamaison.wixsite.com/lieudevie>



Couhé, le 05/09/2024

## PROCÉDURE D'ACCUEIL D'UN ENFANT À « LA BARBAMAISSON »

### 1/ CADRE

Notre groupe actuel est constitué d'enfants confiés jusqu'à leur envol, car sans famille sur le territoire français, ou bien avec une famille avec laquelle les enfants ne pourront jamais plus vivre.

Nous sommes spécialisés dans les accueils à long terme uniquement, de par notre structure familiale. Nous pouvons accueillir les enfants de 6 à 21 ans, scolarisés et non porteur de handicap.

Par respect du besoin de sécurité de notre groupe actuel constitué, les limites de notre prise en charge, sont ces enfants :

- sous traitement psychiatrique
- ayant été acteur d'un viol sur un autre enfant
- ayant commis des violences physiques sur autrui
- dépendants de substances illicites.

### 2/ PROCÉDURE D'ACCUEIL

#### a/ Dans tous les cas

- Demande d'accueil par mail, avec dernier rapports relatifs à la situation et l'évolution de l'enfant.
- Prise de contact par mail du lieu de vie « La Barbamaison » à l'éducateur référent, si place disponible et faisabilité du projet d'accueil.
- Entretien téléphonique entre le lieu de vie et l'éducateur référent de l'enfant, pour vérifier à nouveau la faisabilité du projet et notre capacité à accompagner la situation de l'enfant.
- Visionnage par l'enfant du site internet de « La Barbamaison » avec son éducateur référent, pour se rendre compte du lieu et prendre connaissance du règlement intérieur.

- Si adhésion au règlement intérieur par l'enfant, visite sur place du lieu par l'enfant, avec son éducateur référent simplement pour faire connaissance, en toute liberté de choix (un mercredi scolarisé, ou un jour de semaine de vacances scolaires, afin qu'il rencontre les autres enfants déjà accueillis).
- Réflexion de l'enfant avec son éducateur après la visite, une fois les lieux quittés.
- Réflexion des permanents du lieu de vie signifiant s'ils se sentent compétents ou non pour accompagner cet enfant, et ce aussi, en fonction du groupe actuel déjà constitué sur place.
- Mise en commun des 2 réflexions par téléphone avec l'éducateur référent. Si l'enfant et/ou les permanents du lieu de vie ne valident pas le projet, fin de la procédure.

#### **b/Pour les accueils validés par l'enfant et les permanents du lieu de vie**

- Si l'enfant et le lieu de vie valident le projet, demande écrite de l'enfant à être accompagné par le lieu de vie « La Barbamaison » et envoi au lieu de vie par mail.
- Mise en place du Contrat de Séjour et du mandat pour l'enfant par l'ASE, et envoi de ceux ci au lieu de vie, avec tous les documents annexes, avant l'arrivée de l'enfant.
- Arrivée et accueil de l'enfant sur le lieu de vie.
- Vérification des bagages de l'enfant par les permanents avec l'enfant, afin de s'assurer de la sécurité de ce qu'il apporte dans le lieu.
- Bilan de santé auprès des médecins généralistes locaux, dès l'accueil de l'enfant.
- Intégration à la scolarité locale.
- Accompagnement au quotidien.
- Communication par mail à l'éducateur référent de l'enfant, des évolutions comportementales de l'enfant et information notamment des régressions comportementales et des mises en danger potentielles.
- Rapport annuel d'évaluation et d'évolution du lieu de vie.
- Continuité d'accompagnement jusqu'à l'autonomie complète de l'enfant devenu adulte (21 ans maximum), à l'exception, de la demande de l'enfant de quitter le lieu et de la mise en danger grave du lieu, décidé par les permanents du lieu de vie, avec préavis d'un mois.

Les 2 Gérants Permanents du lieu de vie « La Barbamaison »

Cécile Séjourné & Hervé Séjourné

The image shows two handwritten signatures in blue ink. The signature on the left is "C. Séjourné" and the signature on the right is "H. Séjourné". Both signatures are cursive and appear to be written in blue ink on a white background.